

Meudon, le 13 juin 2016

Quatre maires de Grand Paris Seine Ouest demandent la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les maires de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres* ont adressé un courrier commun au Préfet des Hauts-de-Seine afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 3 au 9 juin 2016.

A la suite d'intempéries exceptionnelles, la crue de la Seine a entraîné des inondations qui ont durement frappé le département des Hauts-de-Seine du 3 au 9 juin. Les habitants des villes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres ont subi des dommages considérables.

Jeudi 9 juin, les quatre maires des communes touchées ont décidé d'adresser un courrier conjoint au Préfet des Hauts-de-Seine afin de solliciter son avis sur la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Conformément à la procédure présentée en Conseil des Ministres le 19 mars 2014, ce courrier est accompagné des formulaires CERFA 13669*01 recensant les dommages qui ont frappé les communes.

Le régime d'indemnisation de l'état de catastrophe naturelle couvre, en effet, les inondations et coulées de boue ainsi que les inondations par remontée de nappe phréatique ou les glissements de terrain.

* **Pierre-Christophe Baguet**, président de Grand Paris Seine Ouest, maire de Boulogne-Billancourt et vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

André Santini, vice- président de Grand Paris Seine Ouest, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, ancien ministre

Hervé Marseille, vice- président de Grand Paris Seine Ouest, vice-président du Sénat et maire de Meudon

Grégoire de la Roncière, vice- président de Grand Paris Seine Ouest, maire de Sèvres et conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Courrier officiel en pièce